AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0233
FR0000075517-FS0116

7 février 2019

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

SOFT COMPUTING

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 7 février 2019, la société par actions simplifiée Multi Market Services France Holdings[1] (133 avenue des Champs Elysée, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 février 2019, par suite d'une acquisition d'actions hors marché[2], les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société SOFT COMPUTING et détenir 1 736 110 actions SOFT COMPUTING représentant autant de droits de vote, soit 82,99% du capital et 78,10% des droits de vote de cette société[3].

 Il est précisé que le déclarant dispose d'engagements d'apport à l'offre publique qu'il a déposée (cf. D&I 219C0229 du 7 février 2019) qui portent sur 120 061 actions SOFT COMPUTING, soit 5,73% du capital de cette société[3].

2. Par le même courrier, le déclarant a précisé que « les intentions de la société Multi Market Services France Holdings sont décrites dans le projet de note d'information qui a été déposé auprès de l'AMF le 7 février 2019 […] ».

[1] Contrôlée à 100% par Publicis Groupe.
[2] Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés SOFT COMPUTING et Publicis Groupe le 20 décembre 2018 et par la société Publicis Groupe le 7 février 2019 et D&I 219C0229 du 7 février 2019.
[3] Sur la base d'un capital composé de 2 091 858 actions représentant 2 223 052 droits de vote (compte tenu de la destruction de droits de vote double intervenue dans le cadre des cessions susvisées), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.